**Zeitschrift:** Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

**Band:** 31 (2001)

**Heft:** 11

**Artikel:** L'euro arrive, soyez prêts!

Autor: G.N.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-828476

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# L'euro arrive, soyez prêts!

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2002, la nouvelle monnaie européenne unique sera mise en circulation dans douze pays. Voici tout ce que vous devez savoir si vous voyagez à travers l'Europe.

cheter des euros. Première constatation, le franc suisse restera le seul moyen de paiement légal dans notre pays. Il sera possible de se procurer des euros dans les gares et les aéroports dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain (dans les banques dès le 3 janvier 2002). En zone euro, la population pourra acquérir un assortiment de monnaie

dès le 17 décembre, afin de se familiariser

Pays concernés. La nouvelle monnaie européenne aura cours dans douze pays. A savoir: Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal.

Délai de change. S'il vous reste des français, des lires, des pesetas, etc., on vous conseille fortement de les échanger aux guichets des banques avant la fin de cette année. Vous pourrez encore les changer jusqu'au 28 février 2002. Passé cette date, les opérations de change entraîneront des frais supplémentaires. En outre, il faut savoir que les banques suisses ne changent pas les pièces de monnaie étrangère. Plusieurs associations caritatives vont donc les collecter dès la fin de cette année.

Et les chèques? Les chèques émis en monnaies étrangères devront être encaissés à votre banque avant le 31 décembre. Attention: on ne devra plus établir de chèques en ancienne monnaie européenne au-delà du 10 décembre!

Comptes à l'étranger. Si vous possédez des comptes dans l'un des douze pays européens concernés, vous devrez effectuer la transformation en euros avant la fin de l'année. Normalement, votre banque devrait vous informer des modalités à suivre.

Banques fermées. A la fin de cette année, on imagine sans peine la somme de problèmes que va poser le passage officiel à l'euro. Il faut savoir que toutes les banques européennes (à l'exception des banques suisses, naturellement) seront fermées le lundi 31 décembre. On conseille aux personnes qui voyageront en Europe durant cette période d'emporter un minimum d'argent liquide et de régler les dépenses par carte de crédit.

**Pénurie d'euros.** On prévoit déjà un manque de monnaie européenne durant les premiers jours de l'année prochaine. Mais les anciennes monnaies fonctionneront en parallèle jusqu'au 28 février.

Fausse monnaie. Durant la phase de transition, entre décembre 2001 (date de mise en vente de l'euro) et février 2002, les spécialistes craignent une recrudescence de fausse monnaie. Il est recommandé d'observer la plus grande prudence lorsqu'on vous remettra des euros. Le mieux reste encore d'éviter les transactions en espèces et d'opter pour l'utilisation de la carte bancaire.

**Pièces et billets.** Les voyageurs sont invités à se familiariser le plus tôt possible avec les sept coupures et les huit pièces mises en circulation (billets de 5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 euros; pièces de 1, 2, 5, 10, 20 et 50 centimes, 1 et 2 euros).

Taux variable. Comme celui du dollar, le taux de l'euro variera quotidiennement. Cela signifie que, chaque matin, vous devrez consulter la rubrique économique de votre quotidien préféré pour connaître le taux du jour. Il suffira ensuite de l'inscrire sur votre calculette pour estimer la valeur du franc suisse par rapport à la monnaie européenne.

Avantages. Jusqu'ici, vous utilisiez un porte-monnaie différent lors de vos déplacements dans chacun des pays européens: des francs en France, des lires en Italie, des pesetas en Espagne, etc. Dès le 1er janvier 2002, la monnaie unique vous permettra de passer d'un pays à l'autre sans avoir besoin de vous arrêter à un bureau de change et sans vous triturer l'esprit pour vous adapter à de nouvelles parités.

Inconvénients. Pour les personnes appelées à voyager souvent et longtemps, les spécialistes conseillent l'ouverture d'un compte en euros. Cette démarche s'accompagnera d'une carte de crédit utilisant la monnaie européenne, ce qui entraînera d'inévitables frais supplémentaires. En outre, l'utilisation des chèques est appelée à disparaître avec la mise en place du nouveau système. Et puis, si vous voyagez en Grande-Bretagne, en Suède ou au Danemark, vous devrez tout de même changer de monnaie, ces trois pays n'ayant pas adhéré à l'Europe monétaire.

G. N.

## Calculette universelle pour les lecteurs de Générations

Afin de connaître, au jour le jour, la parité du franc suisse par rapport à l'euro, *Générations* propose à ses abonnés une calculette élégante et pratique.



utilisation de cette calculette est simple. Lorsqu'elle est mise en fonction (on), il suffit d'inscrire le cours euro du jour (ce jour-là 1.56), puis d'appuyer sur la touche (sm) pour l'enregistrer.

On note ensuite la somme à convertir, par exemple Fr. 100.—. En pressant la touche euro (e), on obtient la conversion (ce jour-là 64.10 euros). L'opération peut naturellement se faire

dans les deux sens (64.10 euros = Fr. 100.–).

Il est aussi possible d'obtenir des conversions en dollars, en yens ou dans toute autre monnaie mondiale. Pour cela, il faut inscrire le cours de la monnaie en question et effectuer les mêmes opérations.

Cette superbe calculette est proposée aux abonnés de *Générations* pour **Fr. 15.–** (+ port).

BULLETIN	DE	COMMANDE

Je commande... calculette(s) euro à Fr. 15.-/pièce (+ port)

Nom Prénom

Rue NP/Localité

Tél. Signature

Bulletin à retourner à Générations, case postale 2633, 1002 Lausanne